

**DELIBERATION N° 16/2020
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER**

Séance du 8 juillet 2020

Lycée français René-Goscinny de Varsovie (Pologne): passage du statut d'établissement conventionné en établissement à gestion directe à titre temporaire

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L.452-3, L.452-4, D. 452-1 et D. 452-8 ;

Vu l'arrêté du 30 août 2019 fixant la liste des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu l'arrêté du 25 mai 2020 fixant la liste des écoles et des établissements d'enseignement français à l'étranger homologués ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

Article 1^{er} : Afin de conduire un projet immobilier pour le lycée à l'horizon de la rentrée 2024, à lancer dès 2021, le conseil d'administration donne mandat au directeur de l'AEFE pour :

1° préparer les décisions nécessaires au passage du lycée français René-Goscinny de Varsovie en établissement en gestion directe à compter du 1^{er} janvier 2021 sous réserve de l'approbation par les instances de l'établissement ;

2° négocier avec l'association gestionnaire le transfert de ses responsabilités de gestion et la dévolution des fonds à sa disposition pour permettre la conduite du projet immobilier en lien avec la fondation en cours de création.

Article 2 : Le directeur de l'Agence rendra compte aux administrateurs durant le mois d'octobre, des décisions réglementaires et budgétaires indispensables à la transformation du lycée de Varsovie en EGD au 1^{er} janvier 2021 ainsi que des conditions de retour au statut d'établissement conventionné une fois que le projet immobilier aura été mené à son terme.

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Article 3 : En fonction de l'état d'avancement de la négociation d'un accord intergouvernemental et des démarches présentées à l'article 1^{er}, une délibération portant sur le passage au statut d'EGD pourra être soumise au Conseil d'administration.

Nombre de votants : 26

Pour : 26

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 8 juillet 2020

La Présidente du conseil
d'administration par intérim

Laurence AUER

